

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

Membres	10
Présents	08
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

DELIBERATION N° DE_090224_3**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

09 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **neuf février à 18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, , Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs : M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Alain BUJADOUX

Excusé : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 03 février 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Référent déontologue : nomination

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1111-1-1, R.1111-1-A, R.1111-1-B, R.1111-1-C,

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022

Monsieur le Maire propose de nommer Maître Baptiste HENRY, rapporteur à la première chambre du Tribunal Administratif de Poitiers, référent déontologue de la commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Maître Baptiste HENRY, référent déontologue de la commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND